

**Das WeltAuto.**
Les occasions garanties

Communiqué de presse ENNAKL Automobiles- 26 mars 2026

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 24 mars 2026, a arrêté le rapport de gestion ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2025, établis en Normes Comptables Tunisiennes et IRFS.

Le Conseil d'Administration, en plus de l'examen des états financiers et du rapport de gestion, a également approuvé le rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) de la société pour l'exercice 2025. Ce rapport vient compléter les données financières de l'entreprise par une appréciation des indicateurs extra-financiers permettant aux actionnaires et aux investisseurs potentiels de mesurer la performance globale de l'entreprise et d'apprécier sa résilience.

1. Les réalisations au 31/12/2025

La société ENNAKL Automobiles a terminé l'année 2025 avec un total de **6 342** immatriculations soit **11%** de part de marché.

Le chiffre d'affaires à fin 2025 s'établit à **615 041mD** contre **594 989mD** en 2024 soit une augmentation de **3,3%**.

Le résultat net après impôts s'est situé à **51 585mD** au 31/12/2025 contre un résultat de **44 218mD** au 31/12/2024, soit une progression de **16,7%**.

L'impôt exigible au titre de l'exercice 2025 s'élève à **24 890mD**,

Le chiffre d'affaires consolidé à fin 2025 s'établit à **717 159mD** contre **677 720mD** en 2024 soit une progression de **5,8%**

Le résultat net consolidé après impôts s'est situé à **59 642mD** au 31/12/2025 contre un solde de **48 347mD** au 31/12/2024, soit une progression de **23,4%**.

L'impôt consolidé au titre de l'exercice 2025 s'élève à **29 470mD**.

2. Convocation de l'AGO et les dividendes

Le conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **29 avril 2026 à 9H00** au siège de la société sis à la Chargaia.

Le conseil a proposé une distribution de dividendes à hauteur de **1 Dinars** par action.

3. Décisions du conseil :

- Le Conseil d'administration a approuvé la décision de créer, au sein du Groupe Ennakl, d'une nouvelle société dont l'objet est l'importation et la distribution en gros des pièces de rechange, dotée d'un capital social de **10 000mD**.

-Le conseil a approuvé l'augmentation du capital de la société filiale STLV à hauteur de **7 000mD**

